

J'ai une **urgence dentaire** mais je n'ai pas de dentiste référent ou je n'arrive pas à joindre mon dentiste ?



05 55 11 32 12

Les dentistes de la CPTS Monts et Barrages s'organisent pour vous proposer un rendez-vous dans les meilleurs délais lorsque vous n'avez pas de solution.

Qui peut bénéficier de ces consultations ?

Toute personne habitant dans une des 35 communes de la CPTS Monts et Barrages*



Augne, Bujaleuf, Beaumont-du-Lac, Champnétéry, Le Châtenet en Dognon, Châteauneuf-la-Forêt, Cheissoux, Doms, Eybouléuf, Eyjeaux, Eymoutiers, La Croisille-sur-Briance, La Geneytouse, Linards, Masléon, Moissannes, Nedde, Neuvic-Entier, Peyrat-le-Château, Rempnat, Royères, Roziers-Saint-Georges, Saint-Amand-le-Petit, Saint-Bonnet-Briance, Saint-Denis-des-Murs, Saint Gilles les Forêts, Saint-Hilaire-Bonneval, Saint-Julien-le-Petit, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Méard, Sauviat-sur-Vige, Saint-Paul, Sainte-Anne-Saint-Priest, Surdoux, Sussac.



Les week-ends et les jours fériés:

Si mon problème ne me semble pas pouvoir attendre le lendemain, ou si je ne sais pas quoi faire : **JE FAIS LE 15.**